

CCN 51 : la fin de vie du dialogue social est proche

L'avenant de substitution proposée par la FEHAP pour clore la dénonciation de la CCN 51 n'a fait l'objet d'aucune signature par les organisations syndicales. Le 4 septembre 2012, la FEHAP va jusqu'à présenter une recommandation patronale pour remplacer le texte conventionnel en annonçant qu'elle en demandera l'agrément auprès des pouvoirs publics.

Pour la CFDT Santé Sociaux, si cette recommandation est agréée, c'est la mort du dialogue social dans l'ensemble du secteur sanitaire, social et médico social à but non lucratif.

Malgré toutes les tentatives de la CFDT Santé Sociaux pour faire cesser cette spirale infernale, la FEHAP n'a pas fléchi sur ses intentions de démanteler la convention collective, à croire que la ligne était tracée depuis fort longtemps !

C'est dans ce sens que la CFDT Santé Sociaux s'associe à la journée d'action intersyndicale du 15 octobre 2012 pour le maintien de la CCN51 et l'intervention des pouvoirs publics afin d'obtenir l'ouverture de réelles négociations.

Pour la CFDT Santé Sociaux, l'ensemble des salariés doit se mobiliser lors de cette journée d'action dans l'ensemble des établissements de la CCN 51 afin de faire entendre le refus de la braderie des garanties collectives et la mort du dialogue social.

Pour la CFDT Santé Sociaux, il devient extrêmement urgent que les négociations s'ouvrent pour construire la convention collective de la Branche Associative Sanitaire, Sociale et Médico Sociale. Cette convention collective de Branche sera pour la CFDT Santé Sociaux l'acte majeur du rétablissement du dialogue social dans ce secteur.



18 septembre 2012



web

www.cfdt-sante-sociaux.fr

CCN 51 : la fin de vie du dialogue social est proche

L'avenant de substitution proposée par la FEHAP pour clore la dénonciation de la CCN 51 n'a fait l'objet d'aucune signature par les organisations syndicales. Le 4 septembre 2012, la FEHAP va jusqu'à présenter une recommandation patronale pour remplacer le texte conventionnel en annonçant qu'elle en demandera l'agrément auprès des pouvoirs publics.

Pour la CFDT Santé Sociaux, si cette recommandation est agréée, c'est la mort du dialogue social dans l'ensemble du secteur sanitaire, social et médico social à but non lucratif.

Malgré toutes les tentatives de la CFDT Santé Sociaux pour faire cesser cette spirale infernale, la FEHAP n'a pas fléchi sur ses intentions de démanteler la convention collective, à croire que la ligne était tracée depuis fort longtemps !

C'est dans ce sens que la CFDT Santé Sociaux s'associe à la journée d'action intersyndicale du 15 octobre 2012 pour le maintien de la CCN51 et l'intervention des pouvoirs publics afin d'obtenir l'ouverture de réelles négociations.

Pour la CFDT Santé Sociaux, l'ensemble des salariés doit se mobiliser lors de cette journée d'action dans l'ensemble des établissements de la CCN 51 afin de faire entendre le refus de la braderie des garanties collectives et la mort du dialogue social.

Pour la CFDT Santé Sociaux, il devient extrêmement urgent que les négociations s'ouvrent pour construire la convention collective de la Branche Associative Sanitaire, Sociale et Médico Sociale. Cette convention collective de Branche sera pour la CFDT Santé Sociaux l'acte majeur du rétablissement du dialogue social dans ce secteur.



18 septembre 2012



web

www.cfdt-sante-sociaux.fr